

Recherches sociographiques



Observations sur sept municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve

Jean-Marc Bernard

Volume 8, Number 1, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055335ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055335ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernard, J.-M. (1967). Observations sur sept municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve. *Recherches sociographiques*, 8(1), 49–67. <https://doi.org/10.7202/055335ar>

Article abstract

Parmi les hypothèses qui ont été élaborées à la suite d'un certain nombre de travaux récents sur le milieu rural canadien-français, celles qui se rattachent à la classification des municipalités agricoles du Québec méritent sûrement une attention particulière.

C'est à partir du critère de la prospérité de l'agriculture que les municipalités agricoles du Québec ont été classifiées en trois catégories. Ce critère de la prospérité semble beaucoup plus sûr, par exemple, que l'occupation dont Gérald Fortin signale avec raison l'insuffisance comme critère de stratification du milieu rural. Nous considérerons ici comme municipalités d'agriculture prospère celles dont la majorité des cultivateurs peuvent vivre du seul revenu de leur ferme. Les municipalités d'agriculture moyenne seront celles où la majorité des cultivateurs doivent compléter leur revenu en dehors de la ferme, pour satisfaire leurs besoins. Enfin, dans les municipalités d'agriculture pauvre, l'agriculture n'est qu'une source de revenu supplémentaire pour la majorité.

Dans le présent travail, nous résumerons l'analyse de données recueillies en 1958 auprès d'un échantillon de 174 travailleurs, répartis dans sept paroisses agricoles prospères du Bas-du-fleuve (tableau 1).

L'objectif principal de notre étude était de vérifier les hypothèses sous-jacentes à cette classification, dans le cas des municipalités d'agriculture prospère, et de dégager certaines implications sociologiques. Dans une première partie, nous dégagerons les principales hypothèses sous-jacentes à l'agriculture prospère. En deuxième lieu, nous examinerons la situation de l'agriculture dans les municipalités d'où provient notre échantillon. Une troisième partie sera consacrée à l'étude de la structure et de la mobilité des occupations. Enfin, nous aborderons très brièvement les attitudes vis-à-vis les occupations.

OBSERVATIONS SUR SEPT MUNICIPALITÉS D'AGRICULTURE PROSPÈRE DU BAS-DU-FLEUVE*

Parmi les hypothèses qui ont été élaborées à la suite d'un certain nombre de travaux récents¹ sur le milieu rural canadien-français, celles qui se rattachent à la classification des municipalités agricoles du Québec méritent sûrement une attention particulière.

C'est à partir du critère de la prospérité de l'agriculture que les municipalités agricoles du Québec ont été classifiées en trois catégories. Ce critère de la prospérité semble beaucoup plus sûr, par exemple, que l'occupation dont Gérard Fortin² signale avec raison l'insuffisance comme critère de stratification du milieu rural.

Nous considérerons ici comme municipalités d'agriculture prospère celles dont la majorité des cultivateurs peuvent vivre du seul revenu de leur ferme. Les municipalités d'agriculture moyenne seront celles où la majorité des cultivateurs doivent compléter leur revenu en dehors de la ferme, pour satisfaire leurs besoins. Enfin, dans les municipalités d'agriculture pauvre, l'agriculture n'est qu'une source de revenu supplémentaire pour la majorité.

Dans le présent travail, nous résumerons l'analyse de données recueillies en 1958 auprès d'un échantillon de 174 travailleurs, répartis dans sept paroisses agricoles prospères du Bas-du-fleuve (tableau 1).

L'objectif principal de notre étude était de vérifier les hypothèses sous-jacentes à cette classification, dans le cas des municipalités d'agriculture prospère, et de dégager certaines implications sociologiques. Dans une première partie, nous dégagerons les principales hypothèses sous-jacentes à l'agriculture prospère. En deuxième lieu, nous examinerons la situation de l'agriculture dans les municipalités d'où provient notre échantillon. Une troisième partie sera consacrée à l'étude de la structure et de

* Ce travail a été fait à partir d'une thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval en 1962. L'étude porte sur une période de dix ans (1948-1958).

¹ Nous songeons en particulier aux travaux de Gérard Fortin, Marc-Adélaïde Tremblay et Émile Gosselin.

² Gérard FORTIN, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, 208.

TABLEAU 1

Répartition des 174 travailleurs de notre échantillon entre les 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve.

MUNICIPALITÉS	NOMBRE D'INDIVIDUS
Île-Verte.....	50
Sainte-Luce.....	29
Matane.....	18
Trois-Pistoles.....	26
Saint-Arsène.....	21
Saint-Joseph-de-Lepage.....	18
Sacré-Cœur.....	12
TOTAL.....	174

la mobilité des occupations. Enfin, nous aborderons très brièvement les attitudes vis-à-vis les occupations.

I. AGRICULTURE PROSPÈRE *

Critères de prospérité

Deux critères serviront à déterminer si une municipalité agricole peut être considérée comme prospère. Le premier de ces critères est que la majorité des cultivateurs de cette municipalité puissent vivre des seuls revenus de la ferme. En d'autres termes, ils ne doivent pas avoir d'occupation secondaire. L'adéquation entre le revenu (agricole) et les besoins (de la ferme et de la famille) constitue le second critère de prospérité. Mais ici, on ne tient pas compte du niveau des revenus et des besoins.

Facteurs de prospérité

La qualité du sol et la proximité d'un marché urbain sont les deux principaux facteurs de la prospérité agricole. Des exemples précis¹ démontrent cependant que l'existence d'un marché urbain pour l'écoulement des produits est le facteur le plus important. C'est-à-dire que l'agriculture

* Dans cette première partie nous ne ferons que résumer les principales hypothèses sous-jacentes à l'agriculture prospère, élaborées par GÉRALD FORTIN, *loc. cit.*, 210-214.

¹ Monsieur Fortin signale, comme exemple, les municipalités à l'est de Shawinigan, *loc. cit.*, 208.

OBSERVATIONS SUR SEPT MUNICIPALITÉS

pourra être prospère s'il existe un marché à proximité de la ferme, même si le sol est relativement pauvre.

Hypothèses

L'existence d'un marché urbain étant le principal facteur de prospérité, l'agriculture de ces municipalités prospères sera commerciale. Par conséquent, pour être rentable, elle exigera d'abord des investissements considérables et, ensuite, une production très élevée.

Pour une agriculture commerciale, il existe deux possibilités, soit l'agriculture spécialisée, ou concentration verticale, soit l'agriculture mixte, ou concentration horizontale. Mais la situation des familles agricoles des paroisses prospères rend la concentration verticale seule possible. La proximité de la ville a sensibilisé les familles aux valeurs urbaines, en particulier au désir d'un niveau de vie plus élevé. Et il en résulte un besoin plus grand d'argent sonnante pour le cultivateur qui veut vivre selon ces nouvelles valeurs : ce qui signifie une production agricole assez élevée.

L'impossibilité de la concentration horizontale est principalement liée au manque de main-d'œuvre sur la ferme. D'un côté, le cultivateur ne peut plus compter sur la main-d'œuvre familiale. L'adoption des valeurs urbaines par les familles fait que la dimension des familles diminue et que les fils sont de moins en moins disponibles, par suite du désir d'une meilleure instruction. Ainsi, la main-d'œuvre familiale est assez souvent réduite au père et à la mère. D'un autre côté, l'embauchage d'une main-d'œuvre non familiale constituerait une dépense trop forte et réduirait d'autant le revenu net de l'entreprise. Le cultivateur n'a donc pas le choix, il doit s'adonner à l'agriculture spécialisée (concentration verticale) ou se résigner tôt ou tard à émigrer vers la ville.

L'émigration vers la ville semble d'ailleurs être un phénomène caractéristique des municipalités prospères et se fait par trois avenues principales.

En premier lieu, un certain nombre de cultivateurs s'élimineront au départ, parce qu'ils n'ont pas le capital nécessaire pour mettre sur pied une entreprise agricole rentable.

Il existe une deuxième voie d'émigration vers la ville. Certains cultivateurs risqueront l'investissement d'un capital dans une entreprise agricole. La gérance d'une telle entreprise exige cependant des techniques administratives beaucoup plus à point que les techniques traditionnelles. Ce manque de techniques appropriées d'administration conduit plusieurs cultivateurs à des faillites et les oriente vers la ville.

Enfin, à cause de la proximité de la ville et des contacts fréquents avec ce milieu, les cultivateurs ont assimilé certaines valeurs urbaines qui les amènent à comparer leurs conditions de vie et de travail à celles du travailleur de la ville. Le cultivateur désirera plus de sécurité à court et à

long termes, des loisirs plus variés et des vacances. Tout ceci l'attire à la ville. D'autant plus que, par suite de la spécialisation de son agriculture, le cultivateur ne jouit plus de cette indépendance traditionnellement rattachée à la culture de la terre.

L'agriculture prospère se caractérise donc par trois traits principaux : premièrement elle est commerciale, et par conséquent elle exige un capital considérable et une production assez forte. En deuxième lieu, elle doit être spécialisée, principalement parce que la rareté de la main-d'œuvre familiale et la dépense trop élevée que constituerait la main-d'œuvre non familiale rendent impossible la concentration horizontale de l'agriculture. Enfin, elle comporte un assez fort mouvement d'émigration vers la ville. D'un côté, un certain nombre de cultivateurs seront incapables de s'ajuster aux exigences nouvelles de cette agriculture. Par ailleurs, la ville exercera un attrait d'autant plus fort que le cultivateur partage déjà un certain nombre de valeurs urbaines.

II. SITUATION DE L'AGRICULTURE DANS LES MUNICIPALITÉS D'AGRICULTURE PROSPÈRE DU BAS-DU-FLEUVE

Les recensements agricoles du Canada de 1951 et de 1956 nous permettent d'obtenir une certaine image de la situation de l'agriculture dans les sept municipalités prospères du Bas-du-fleuve et aussi de suivre les grandes lignes de son évolution, comparée à l'ensemble du Québec. Nous examinerons deux éléments principaux de cette situation : la population agricole et la ferme elle-même, c'est-à-dire la superficie agricole, la superficie de la ferme et sa production.

La population agricole

En comparant l'évolution démographique des sept municipalités étudiées à l'ensemble du Québec (tableau 2a), nous voyons que dans la même période (1951 à 1956) la population agricole de ces municipalités prospères a subi une baisse plus considérable (6.8%) que dans l'ensemble du Québec agricole (3.4%). La corrélation entre prospérité agricole et migration de la population agricole semble donc se vérifier, au premier abord. Notons cependant que la diminution des exploitants de ferme a été la même dans les deux cas, soit 8.7%. D'autre part, le nombre moyen de personnes par ferme demeure sensiblement le même dans les municipalités étudiées, tandis qu'il passe de 5.9 à 6.2 dans l'ensemble du Québec agricole.

La ferme

Dans l'étude de la ferme, nous avons retenu les trois aspects suivants : la superficie agricole dans son ensemble, la grandeur des fermes et la pro-

TABLEAU 2a
Population agricole. ¹

CATÉGORIES	MUNICIPALITÉS ÉTUDIÉES			QUÉBEC		
	1951	1956	Variation ² 1951 à 1956 %	1951	1956	Variation ² 1951 à 1956 %
Population agricole.....	5,856	5,458	>6.8	792,756	765,459	3.4 >
Exploitants de ferme.....	864	788	>8.7	134,339	123,617	8.7 >
Nombre moyen de personnes par ferme.....	6.8	6.9	<2.2	5.9	6.2	5.0 <

¹ Source : *Recensements agricoles du Canada, 1951-1956.*

² Accroissement : < ; diminution : > ; inchangé : =.

duction. Le tableau 2b nous indique que la superficie agricole occupée a diminué de 5.4% dans les municipalités étudiées contre 5.2% pour l'ensemble du Québec. Mais, en diversifiant cette superficie en culture et en forêt, on se rend compte, d'une part, que la proportion de la superficie agricole en culture a diminué de 1.4% dans nos municipalités prospères tandis qu'elle s'est accrue de 0.4% dans l'ensemble du Québec, et d'autre part, que la proportion en forêt a diminué de 2.7% dans le premier cas et de 5% dans l'ensemble.

TABLEAU 2b
Superficie agricole. ¹
(en acres)

SUPERFICIES	MUNICIPALITÉS ÉTUDIÉES			QUÉBEC		
	1951	1956	Variation ² 1951 à 1956 %	1951	1956	Variation ² 1951 à 1956 %
Superficie agricole occupée.	118,619	112,212	>5.4	16,786,405	15,910,128	>5.2
En culture.....	49,636	45,382	>1.4	5,790,359	5,549,524	<0.4
En forêt.....	33,258	28,408	>2.7	5,874,341	4,877,803	>5.0

¹ Source : *Recensements agricoles du Canada, 1951-1956.*

² Accroissement : < ; diminution : > ; inchangé : =.

TABLEAU 2c
*Superficie des fermes.*¹
 (en acres)

EN ACRES	MUNICIPALITÉS ÉTUDIÉES						QUÉBEC					
	1951		1956		Variation ²		1951		1956		Variation ²	
	N	%	N	%		%	N	%	N	%	N	%
Moins de 10.....	5	0.6	5	0.6	=		2,480	1.8	2,172	1.8	=	
10 - 69.....	58	6.7	57	4.7	>2.0		21,377	15.9	18,897	15.3	>0.6	
70 - 129.....	225	26.0	187	23.7	>2.3		58,286	43.4	52,776	42.7	>0.7	
130 - 179.....	231	26.7	216	27.4	<0.7		21,983	16.4	19,994	16.2	=	
180 - 239.....	181	20.9	202	25.6	<4.7		17,543	13.1	16,361	13.2	=	
240 - 399.....	153	17.7	132	16.7	>1.0		10,257	7.6	10,042	8.1	<0.5	
400 et plus.....	11	1.3	9	1.1	=		2,410	1.8	3,375	2.7	<0.9	
TOTAL.....	864	100	788	100	>9.0		134,336	100	123,617	100	>13.0	
SUPERFICIE MOYENNE PAR FERME.....	137		142		<4.0		125		130		<4.0	

¹ Source : *Recensements agricoles du Canada, 1951-1956.*

² Accroissement : < ; diminution : > ; inchangé : =.

Si nous examinons maintenant la grandeur des fermes (tableau 2c), nous voyons qu'il existe certaines différences significatives entre les deux distributions. Nous remarquons tout d'abord que presque la moitié des fermes du Québec ont une superficie qui se situe entre 70 et 129 acres, tandis que, dans notre échantillon, le mode de la distribution se situe dans la classe de 130 à 179 acres. Les fermes sont donc plus grandes dans ces municipalités prospères que dans l'ensemble des fermes du Québec.

Durant la période de 1951 à 1961, la principale tendance observée est le nombre décroissant de petites fermes (moins de 130 acres) et l'augmentation du nombre des fermes de grandeur moyenne (entre 130 et 240 acres) dans les municipalités prospères. Dans l'ensemble du Québec la situation demeure à peu près inchangée. À peine remarque-t-on quelques changements mineurs : une légère diminution des petites fermes et un léger accroissement des grandes fermes (240 acres et plus). De plus, la superficie moyenne par ferme passe de 137 à 142 acres dans le premier cas et de 125 à 130 acres dans le second. Deux faits significatifs concernant l'évolution des fermes sont donc à retenir : leur nombre a diminué tant dans l'ensemble du Québec que dans nos municipalités prospères ; la superficie moyenne par ferme a augmenté dans les deux cas.

En ce qui concerne la production agricole, il y a une certaine tendance à la spécialisation. D'après les données du recensement, les trois principaux centres d'intérêts sont l'industrie laitière, l'élevage du bétail pour la boucherie et la culture de la pomme de terre. Ce milieu agricole prospère constituerait un type particulier d'agriculture qui serait un type de concentration horizontale et de concentration verticale. Nous y trouvons, en effet, une certaine spécialisation, mais elle exige une certaine concentration horizontale. Par exemple, l'industrie laitière exige une ferme assez grande pour nourrir le troupeau. Nous avons remarqué, en effet, une tendance à accroître la superficie des fermes.

III. STRUCTURE ET MOBILITÉ DES OCCUPATIONS

Vue d'ensemble

La structure des occupations d'une municipalité d'agriculture prospère se caractérise, en premier lieu, par le peu d'importance prise par les occupations secondaires. La majorité des cultivateurs doivent donc vivre du seul revenu de leur ferme pour que la municipalité soit considérée comme prospère. Le faible proportion de travailleurs forestiers constitue la deuxième caractéristique. Finalement, l'occupation urbaine occupe une place relativement importante dans la structure des occupations.

Le tableau 3 nous renseigne sur la structure des occupations à trois moments donnés. Nous pourrions comparer entre eux ces trois moments et

TABLEAU 3

L'occupation principale des travailleurs (l'échantillon) de 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve, 1948, 1953, 1958.

OCCUPATIONS	1948		1953		1958	
	N	%	N	%	N	%
Agricole.....	114	65.5	127	73.0	122	70.1
Forestière.....	2	1.2	2	1.2	1	0.6
Autre occupation rurale ¹	6	3.4	11	6.3	16	9.2
Urbaine.....	12	6.9	18	10.3	27	15.5
Sans occupation ²	20	11.5	9	5.2	1	0.6
Pas de réponse.....	20	11.5	7	4.0	7	4.0
TOTAL.....	174	100	174	100	174	100

¹ La catégorie *autre occupation rurale* inclut des occupations telles que entrepreneur dans le secteur du transport, collet blanc dans le secteur de la vente et des services, propriétaire dans le secteur du commerce et de la finance. Voir GÉRALD FORTIN et LOUIS-MARIE TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, I, 4, octobre-décembre 1960, 473.

² Cette catégorie comprend les travailleurs qui, à un moment donné, étaient encore étudiants, ou trop jeunes, ou encore qui sont entrés en religion.

avoir ainsi une première image de la mobilité professionnelle dans un milieu d'agriculture prospère.

Il est à remarquer tout d'abord qu'environ 70% des travailleurs de notre échantillon ont l'agriculture comme occupation principale. D'autre part, nous retrouvons au tableau 4 une proportion très forte de travailleurs qui n'ont pas d'occupation secondaire. Ces deux observations confirment la première hypothèse concernant l'agriculture prospère.

Les occupations urbaines viennent au deuxième rang dans la structure des occupations de ces municipalités. C'est aussi cette catégorie d'occupations qui a connu l'accroissement le plus fort durant la période de dix ans (1948 à 1958) sur laquelle porte notre étude. D'autre part, si nous faisons l'hypothèse très vraisemblable que la catégorie *sans occupation* (tableau 3) est principalement constituée de jeunes non en âge de travailler, nous pouvons dire que ce sont surtout ces jeunes qui ont émigré vers la ville entre 1948 et 1958, contribuant ainsi à cette augmentation significative des occupations urbaines.

Les autres occupations rurales constituent aussi une catégorie importante, quoique moindre que celle des occupations urbaines. Enfin, le tableau 3 nous indique que les occupations forestières sont à peu près inexistantes dans le milieu.

TABLEAU 4

L'occupation secondaire des travailleurs (l'échantillon) de 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve, 1948, 1953, 1958.

OCCUPATIONS	1948		1953		1958	
	N	%	N	%	N	%
Agricole.....	6	3.4	7	4.0	3	1.7
Forestière.....	9	5.2	8	4.6	7	4.0
Autre occupation rurale.....	11	6.3	17	9.8	26	14.9
Urbaine.....	1	0.6	—	—	1	0.6
Sans occupation.....	18	10.3	3	1.7	2	1.2
Pas d'occupation secondaire.....	105	60.3	121	69.5	121	69.5
Pas de réponse.....	24	13.8	18	10.3	14	8.1
TOTAL.....	174	100	174	100	174	100

Nous avons noté plus haut la très forte proportion des cultivateurs sans occupation secondaire. Cependant, cette proportion qui se maintenait aux environs de 60% en 1948 est passée à 70% en 1958.¹

Il semble donc qu'une certaine proportion des cultivateurs ne soient plus satisfaits du revenu agricole et cherchent ailleurs un revenu secondaire. Et c'est dans les autres occupations rurales que les cultivateurs vont trouver un revenu supplémentaire. En effet, en 1958, 14.9% des travailleurs agricoles ont une autre occupation rurale comme occupation secondaire, alors que, en 1948, seulement 6.3% des travailleurs agricoles remplissaient une autre occupation rurale comme occupation secondaire.

Les autres occupations rurales viennent donc en premier lieu comme occupation secondaire des cultivateurs. Pour ce qui est des occupations forestières comme occupation secondaire, elles semblent diminuer constamment. Elles ne représentent plus que 4.0% en 1958.

Mobilité professionnelle

En étudiant la corrélation entre la structure actuelle (1958) des occupations et celle de 1948, nous aurons un premier aperçu de la mobilité professionnelle. Du tableau 5 se dégagent certaines tendances entre les années 1948 et 1958.

En premier lieu, on remarque que 15% des travailleurs agricoles de 1948 ont quitté l'agriculture. La majorité (7.9%) de ces derniers ont émigré

¹ Notons cependant que la forte proportion de non-réponse rend la comparaison moins valable.

TABLEAU 5
*Mobilité professionnelle des travailleurs (l'échantillon) de 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve,
 de 1948 à 1958.*

OCCUPATIONS EN 1968	OCCUPATIONS EN 1948													
	Agricole		Forestière		Autre occupation rurale		Urbaine		Sans occupation		Pas de réponse		TOTAL (1948)	
	N	% ²	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agricole.....	95	77.9	1	100	7	43.8	9	33.4	—	—	2	1.8	114	65.5
Forestière.....	2	1.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1.2
Autre occupation rurale.....	2	33.3	—	—	3	18.7	—	—	—	—	1	16.7	6	3.4
Urbaine.....	4	3.3	—	—	—	—	7	25.9	—	—	1	8.4	12	6.9
Sans occupation.....	11	55.0	—	—	2	12.5	7	25.9	—	—	—	—	20	11.5
Pas de réponse.....	8	40.0	—	—	4	25.0	4	14.8	1	5.0	3	15.0	20	11.5
TOTAL 1968.....	122	70.1	1	100	16	9.2	27	15.5	1	0.6	7	4.0	174	100
%														

1 Pourcentage calculé horizontalement.

2 Pourcentage calculé verticalement.

vers la ville. Les autres (6.1%) se sont orientés vers les autres occupations rurales. Un seul (0.9%) est devenu travailleur forestier.

D'autre part, 15.5% des cultivateurs actuels ne l'étaient pas en 1948. La plupart (9%) de ces nouveaux cultivateurs sont des jeunes qui commencent leur carrière dans l'agriculture. Les autres étaient travailleurs urbains (3.3%) en 1948, forestiers (1.6%) ou engagés dans une autre occupation rurale (1.6%). Dans ces trois derniers cas, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de jeunes travailleurs qui, avant de se consacrer à l'agriculture, ont dû faire un stage à l'extérieur à cause de raisons familiales, financières, ou autres.

Deux faits importants sont donc à retenir ici. La ville semble être le principal pôle d'attraction pour ceux qui quittent l'agriculture. En second lieu, les jeunes travailleurs qui commencent leur carrière s'orientent en majorité dans l'agriculture.

Mobilité professionnelle selon l'âge des travailleurs

Un facteur important de mobilité professionnelle est l'âge des travailleurs. Il existe trois façons principales d'étudier la mobilité des travailleurs en fonction de l'âge. La première consiste à suivre l'évolution de la structure particulière des occupations pour une promotion¹ donnée de travailleurs. La deuxième façon consiste à étudier les changements d'occupation survenus au cours de la carrière des travailleurs d'une génération.² C'est l'analyse de la mobilité à l'intérieur d'une génération. La troisième consiste à analyser la mobilité professionnelle d'une génération à l'autre, en comparant la carrière des fils à celle des pères.

Le tableau 6 nous permet de faire quelques observations générales concernant la mobilité professionnelle selon les groupes d'âges. Il existe une très grande stabilité dans la structure des occupations chez les travailleurs âgés de plus de 40 ans. Il n'y a, en effet, que de légères variations entre la structure de 1948 et celle de 1958. Chez les travailleurs âgés de moins de 40 ans, il y a eu abandon de l'agriculture, principalement chez les plus jeunes (20 à 29 ans). Par ailleurs, l'intérêt pour les occupations urbaines s'est accru. En effet, la proportion des travailleurs âgés de 20 à 29 ans et engagés dans des occupations urbaines est passée de 8.2% en 1948 à 18.6% en 1958. Dans le second groupe (30 à 39 ans) elle est passée de zéro à 18.4% pour la même période.

Il semble bien acquis que l'âge de 40 ans soit un tournant dans la vie des travailleurs, et, qu'à partir de cet âge, ils s'installent définitivement.

¹ Nous définissons ainsi une *promotion de travailleurs* : les travailleurs compris dans un groupe d'âges de 10 ans, par exemple la promotion des travailleurs de 20 à 29 ans en 1958.

² La *génération* est définie par le groupe d'âges de 20 ans, par exemple la génération des travailleurs de 20 à 39 ans en 1958.

TABLEAU 6

Structure des occupations selon l'âge des travailleurs (l'échantillon) de 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve, en 1948 et en 1958.

OCCUPATIONS	1948												INDÉTERMINÉ N	TOTAL
	Moins de 20 ans		20 à 29 ans		30 à 39 ans		40 et plus		INDÉTERMINÉ N	TOTAL				
	N	%	N	%	N	%	N	%						
Agricole.....	26	50.0	34	69.4	20	71.4	30	90.9	4	114				
Forestière.....	—	—	—	—	1	3.6	—	—	1	2				
Autre occupation rurale.....	—	—	2	4.1	2	7.1	2	6.1	—	6				
Urbaine.....	—	—	4	8.2	—	—	1	3.0	7	12				
Sans occupation.....	17	32.7	3	6.1	—	—	—	—	—	20				
Pas de réponse.....	9	17.3	6	12.2	5	17.9	—	—	—	20				
TOTAL.....	52	100	49	100	28	100	33	100	12	174				

OCCUPATIONS	1958												INDÉTERMINÉ N	TOTAL
	Moins de 20 ans		20 à 29 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 et plus		INDÉTERMINÉ N	TOTAL		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%				
Agricole.....	—	—	26	60.5	35	71.4	24	85.7	32	97.0	5	122		
Forestière.....	—	—	1	2.3	—	—	—	—	—	—	—	1		
Autre occupation rurale.....	—	—	7	16.5	5	10.2	2	7.1	—	—	2	16		
Urbaine.....	6	33.3	8	18.6	9	18.4	1	3.6	1	3	2	27		
Sans occupation.....	—	—	1	2.3	—	—	—	—	—	—	—	1		
Pas de réponse.....	3	66.7	—	—	—	—	1	3.6	—	—	3	7		
TOTAL.....	9	100	43	100	49	100	28	100	33	100	12	174		

Chez les travailleurs âgés de 20 à 29 ans en 1948, s'amorce donc un mouvement d'abandon de l'agriculture dans ces municipalités prospères. L'occupation urbaine exerce déjà un attrait considérable auprès de cette promotion de travailleurs. Mais, c'est avec les travailleurs âgés de 20 à 29 ans en 1958 (tableau 4) que va se faire la coupure radicale avec le comportement traditionnel des travailleurs de ce milieu. Avec cette promotion, la proportion des cultivateurs tombe à 60.5% tandis que celle des travailleurs urbains atteint 18.6%.

La comparaison entre la structure des occupations de 1948 et celle de 1958, selon l'âge actuel des travailleurs, nous amène à étudier la mobilité à l'intérieur d'une génération. La tableau 7 nous montre la relation qui existe entre ces deux structures. Nos observations précédentes nous permettent de ramener les groupes à deux seulement : les moins de 40 ans et les plus de 40 ans. Cet âge est en effet le point charnière où la mobilité professionnelle tend à diminuer.

Cette dernière observation est confirmée par les données du tableau 7, où nous remarquons que 96% des travailleurs de 40 ans et plus qui étaient cultivateurs en 1948 le sont encore en 1958. Il y a donc eu très grande stabilité professionnelle, chez les cultivateurs de cette génération. Les données concernant les autres catégories d'occupations pour ce même groupe d'âges sont tout à fait insuffisantes. Il nous est donc impossible de faire quelque constatation que ce soit.

Chez les plus jeunes, il y a moins de stabilité. De ceux qui étaient cultivateurs en 1948, 79% le sont demeurés, 12% ont choisi une occupation urbaine et 5% une autre occupation rurale. D'autre part, dans ce groupe d'âges, 9 individus travaillaient en ville en 1948 et il en reste 6 en 1958 ; les trois autres sont devenus cultivateurs, malgré l'hypothèse de l'irréversibilité du mouvement vers la ville.¹

Nous voyons que l'occupation agricole demeure encore très importante dans ce milieu, même si un nombre croissant de jeunes travailleurs sont attirés par la ville. Pour ceux qui en 1948 n'étaient pas en âge de travailler, le choix d'une première occupation a été l'agriculture dans 73% des cas, tandis que 18% se sont orientés vers la ville.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots de la mobilité professionnelle d'une génération à l'autre. Pour ce faire, nous examinerons les relations qui existent entre l'occupation actuelle ou dernière des pères et celle des fils en 1948 et 1958. Dans l'examen de cette question, nous avons dû nous limiter aux pères cultivateurs, les données concernant les autres catégories d'occupations des pères n'étant pas suffisantes pour en faire l'analyse. D'après les données du tableau 8, il semble que plus les travailleurs sont âgés, plus la corrélation positive est forte entre l'occupation des pères et celle

¹ Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *loc. cit.*, 484.

TABLEAU 7

Mobilité professionnelle à l'intérieur d'une génération : relation entre l'occupation actuelle (1958) et celle d'il y a dix ans (1948) selon deux générations de travailleurs (20 à 39 ans et 40 ans et plus) de 7 municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-fleuve.

OCCUPATIONS EN 1958	OCCUPATIONS EN 1948														
	AGRICOLE				FORESTIÈRE				AUTRE OCCUPATION RURALE						
	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL
	N	%	N	%		N	%	N	%		N	%	N	%	
Agricole.....	46	79.3	49	96.1	95	1	1	1	2	1	1	1	1	2	
Forestière.....	1	1.7	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Autre occupation rurale.....	3	5.2	2	3.9	5	—	—	—	—	—	—	2	2	2	
Ur-baine.....	7	12.1	—	—	7	—	—	—	—	1	—	—	—	1	
Sans occupation.....	1	1.7	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pas de réponse.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOTAL.....	58	100	51	100	109	1	1	1	2	2	2	3	3	5	

OCCUPATIONS EN 1958	OCCUPATIONS EN 1948														
	URBAINE				SANS OCCUPATION				PAS DE RÉPONSE						
	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL	20 à 39 ans		40 ans et plus		TOTAL
	N	%	N	%		N	%	N	%		N	%	N	%	
Agricole.....	3	33.3	—	—	3	8	72.7	—	—	8	12	—	—	122	
Forestière.....	—	—	—	—	—	1	9.1	—	—	1	—	—	—	1	
Autre occupation.....	—	—	—	—	—	2	18.2	—	—	2	10	—	—	16	
Ur-baine.....	6	66.7	1	100	7	—	—	—	—	—	—	—	—	27	
Sans occupation.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	
Pas de réponse.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	
TOTAL.....	9	100	1	100	10	11	100	—	—	11	30	—	—	174	

TABLEAU 8

Relation entre l'occupation agricole des pères en 1958 et les occupations des fils en 1948 et en 1958, selon l'âge des fils.

OCCUPATION DES FILS	ÂGES DES FILS											
	20 à 29 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 ans et plus		TOTAL I			
	1948	1958	1948	1958	1948	1958	1948	1958	1948	1958		
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Agricole	48.3	65.5	82.5	85.0	68.0	88	87.0	91.3	71.8	82.1		
Forestière	3.4	—	—	—	—	—	—	—	0.9	—		
Autre occupation rurale	—	7.0	2.5	—	8.0	12	4.3	4.3	3.4	5.1		
Urbaine	10.4	27.5	10.0	15.0	—	—	4.3	4.3	6.8	12.8		
Sans occupation	31.0	—	2.5	—	—	—	—	—	9.0	—		
Pas de réponse	6.9	—	2.5	—	24.0	—	4.3	—	9.0	—		
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		
NOMBRE DE TRAVAILLEURS	29+		40+		25+		23 =		117			

I Les informations concernant l'occupation des pères n'étaient disponibles que pour ces 117 travailleurs.

des fils. Chez les travailleurs âgés de 20 à 29 ans, cette corrélation est beaucoup plus faible. Seulement 65.5% des fils de cultivateurs sont cultivateurs, tandis que 27.5% ont une occupation urbaine.

Entre 1948 et 1958, il y a peu de changements chez les travailleurs de 40 ans et plus. Dans le même intervalle de temps, il y a eu accroissement des occupations urbaines dans la deuxième catégorie d'âges (30 à 39 ans). Chez les plus jeunes, comme nous venons de le noter, la coupure entre l'occupation du père et celle du fils s'accroît. Nous l'avons cependant signalé plus haut, cette observation ne vaut que pour le cas des pères cultivateurs.

IV. ATTITUDE VIS-À-VIS LES OCCUPATIONS

Le matériel que nous possédons ne nous permet pas de faire une étude approfondie des attitudes des travailleurs vis-à-vis les occupations. Nous avons tout de même suffisamment de données pour que leur analyse nous conduise à des hypothèses intéressantes.

Notre analyse portera sur sept thèmes :

- la division de la ferme entre les fils
- l'idée de laisser la terre pour aller au village
- les jeunes et la terre, ou les jeunes et le travail à gages
- quel genre de travail à gages est conseillé
- l'idée de travailler et de vivre en ville
- les jeunes et le travail en ville
- les ambitions qu'on a pour les jeunes.

Nous analyserons brièvement ces différents thèmes en les mettant en relation, quand ce sera possible, avec trois variables, l'âge, le niveau de vie et le type de famille. Nous ne retiendrons évidemment que les relations qui nous paraissent significatives.

En premier lieu, la très grande majorité des cultivateurs n'ont pas l'intention de diviser leur ferme entre leurs fils, quel que soit leur âge, leur niveau de vie et le type de famille auquel ils appartiennent.

Plus les travailleurs sont jeunes, moins ils semblent avoir eu l'idée de laisser la terre pour aller vivre au village. Chez les travailleurs de moins de 40 ans, la très grande majorité (de 75% à 80%) n'ont pas eu cette idée. Chez les plus vieux, moins de 70% n'ont pas eu cette idée.

Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'un certain nombre de cultivateurs plus âgés songent déjà à se retirer au village, soit pour laisser la terre à un fils, soit parce qu'ils veulent finir leurs jours dans de meilleures conditions de vie, ou pour d'autres raisons. On remarque cependant que la proportion de ceux qui n'ont pas eu l'idée de laisser la terre pour le village est très majoritaire dans l'ensemble.

La troisième question, à savoir si les jeunes sont mieux sur la terre ou au travail à gages, semble avoir amené des réponses assez partagées. L'âge aurait ici une assez grande importance. En effet, tandis que seulement le tiers des plus jeunes (20 à 29 ans) et la moitié des travailleurs âgés de 30 à 39 ans affirment que les jeunes sont mieux sur la terre, les deux tiers des individus âgés de 40 à 49 ans sont d'avis que les jeunes sont mieux sur la terre. Les plus âgés (50 ans et plus) se partagent également entre les deux attitudes.

Ici, le niveau de vie influence légèrement les réponses. La moitié des travailleurs ayant un niveau de vie élevé affirment que les jeunes sont mieux sur la terre, tandis que la proportion baisse légèrement à 45% chez ceux qui ont un bas niveau de vie.

Quand on parle du travail à gages, c'est le métier qui est privilégié en grande majorité. Nous remarquons très peu de différences d'une variable à l'autre.

La tentation d'aller travailler et vivre en ville semble être beaucoup plus forte chez les jeunes travailleurs. Dans le groupe des jeunes de 20 à 29 ans, le tiers a eu cette idée ; chez les travailleurs âgés de plus de 50 ans, la proportion tombe à 7%.

D'autre part, plus le niveau de vie est bas, plus on semble être attiré vers la ville. Enfin, si on met en relation le type de famille et l'âge des individus, la tendance est la même : plus la famille est jeune, plus la tendance à aller travailler et vivre en ville est forte.

Si la majorité des travailleurs n'ont pas eu l'idée d'aller vivre en ville, ont-ils la même attitude vis-à-vis la ville quand il s'agit de leurs enfants ou des jeunes en général ?

Dans le premier groupe d'âges (20 à 29 ans), nous n'avons pas suffisamment de réponses pour signaler une tendance dans un sens ou dans l'autre. Dans les trois autres groupes d'âges, les réponses se partagent à peu près également entre les deux attitudes. Cependant, si l'on conseille aux jeunes d'aller en ville, dans la majorité des cas, c'est en posant comme condition d'avoir un métier.

Les ambitions que les travailleurs ont pour leurs enfants constituent le dernier thème de cette très brève analyse.

Le premier fait que nous remarquons, c'est qu'une assez forte proportion des travailleurs veulent faire instruire leurs enfants. En général, cette proportion s'établit à plus de 50%. Ajoutons à ceux-là les quelques individus qui veulent faire instruire leurs enfants si ces derniers le veulent ou le peuvent (selon leurs talents ou les moyens financiers de leurs parents).

Le second projet d'importance que les parents forment pour l'avenir de leurs enfants est d'en établir un sur la terre et de faire instruire les autres.

Nous remarquons enfin quelques ambitions de moindre importance : par exemple, les établir tous sur la terre. Comme nous l'avons mentionné

plus haut, nous ne pouvions pas en arriver à une analyse très poussée des attitudes des travailleurs vis-à-vis les occupations avec les seules données que nous possédions. Nous pouvons quand même nous permettre de formuler certaines hypothèses qui serviraient de point de départ à une étude plus approfondie.

Premièrement, nous pouvons dire que l'âge semble la variable déterminante dans l'étude des attitudes. Toute étude en ce sens devrait donc commencer par une analyse tenant compte des divers groupes d'âges. Elle devra aussi s'arrêter aux différences de comportement que nos analyses précédentes ont indiquées entre les deux groupes principaux, les moins de 40 ans et les plus de 40 ans. En effet, nous avons été amené à considérer l'âge de 40 ans comme la charnière entre deux types de comportement : la tendance à une plus grande mobilité professionnelle chez les premiers et la tendance inverse à une plus grande stabilité chez les seconds.

La deuxième question à approfondir serait l'attitude du cultivateur vis-à-vis la ville. Nous avons vu qu'en général, plus le cultivateur est jeune, plus il est attiré vers la ville. Mais cette attitude est-elle aussi régulière et aussi délimitée que le laisse voir l'analyse des données ? Nous avons aussi remarqué une légère différence d'attitude entre les cultivateurs ayant un niveau de vie élevé et un bas niveau de vie. Il faudrait examiner avec plus de précision les relations qui existent entre ces deux variables : par exemple, comparer l'attitude des cultivateurs qui ont réussi à celle de ceux qui n'ont pas réussi. Il serait aussi intéressant de connaître et d'analyser les informations et les sources d'informations que les cultivateurs peuvent avoir sur la ville : connaissent-ils bien la ville, par qui la connaissent-ils ? La vieille idéologie de la supériorité de la vie rurale sur la vie urbaine existe-t-elle encore dans ce milieu ? Voilà quelques jalons d'une recherche qui serait sûrement très intéressante et qui serait aussi d'un très grand secours pour la sociologie rurale de notre milieu.

En corrolaire, il serait intéressant d'étudier de quelle façon le cultivateur actuel considère son travail sur la terre. Quelles valeurs lui tiennent le plus à cœur ? L'influence croissante de la ville en milieu rural a-t-elle agi sur le comportement économique du cultivateur ? Considère-t-il sa ferme comme une entreprise commerciale faisant partie du complexe économique ou comme un univers de valeurs qu'il faut à tout prix préserver ? Voilà d'autres aspects qu'il serait souhaitable d'étudier.

Enfin, il serait essentiel de pousser plus loin l'étude de la façon, pour les parents, de voir l'avenir de leurs enfants. Nous avons remarqué que de plus en plus les cultivateurs conseillent aux jeunes d'aller vivre en ville. Peut-on voir là un indice de l'évolution des attitudes vis-à-vis le milieu rural et vis-à-vis la ville ? Une analyse plus approfondie nous le révélerait.

CONCLUSION

Après un survol aussi rapide de ces sept municipalités de la région du Bas-du-Saint-Laurent, nous ne pouvons pas nous attendre à des conclusions tellement précises ; tel n'était pas d'ailleurs notre objectif en entreprenant cette étude. Nous aurons atteint notre but, si, à la suite de nos analyses, nous avons réussi à donner plus de poids aux hypothèses dont nous sommes parti.

Nous pouvons faire quelques commentaires généraux concernant l'état de l'agriculture dans cette région. Il est évident que si nous comparons cette région agricole prospère à la municipalité de Sainte-Julienne, étudiée par Gérard Fortin et Louis-Marie Tremblay,¹ et considérée comme une municipalité d'agriculture moyenne, il y a une différence très marquée entre les deux. Au niveau de la structure des occupations, nous remarquons l'importance constante de l'agriculture dans la région étudiée, tandis qu'à Sainte-Julienne, il semble que cette occupation perde de plus en plus d'importance et que l'occupation forestière tende à devenir l'occupation principale.

Il existe aussi une différence dans les processus de migration des jeunes. À Sainte-Julienne, il semble que le processus se fasse en deux phases, de la terre au village, et du village à la ville ; mais dans la région étudiée, il semble que le passage à la ville se fasse plus directement de la terre à la ville sans nécessairement passer par le village. Ce fait est probablement dû à l'inexistence du travail forestier pour les jeunes.

Si l'analyse des occupations (sous son aspect dynamique) à Sainte-Julienne laisse prévoir un abandon massif de l'agriculture, tant par une émigration vers le village ou la ville que par un abandon de l'agriculture comme première occupation par les jeunes, par contre les municipalités que nous avons étudiées auront sûrement un avenir plus brillant en ce qui regarde l'agriculture. En effet, même si les jeunes travailleurs de cette région ne s'engagent pas dans cette occupation en aussi grande proportion que leurs aînés, il reste que c'est encore la majorité d'entre eux qui choisissent l'agriculture. Nous pouvons cependant prévoir une émigration peut-être croissante des jeunes vers la ville, mais la proportion qui sera attirée vers l'agriculture sera encore très importante, du moins pour plusieurs années à venir.

Jean-Marc BERNARD

*Office de la prévention et du traitement
de l'alcoolisme et des toxicomanies.*

¹ Gérard FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *loc. cit.*, 467-495, et « Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, II, 1, janvier-mars 1961, 34-54.